



Mayotte se relève, pas à pas.

Des aides pécuniaires ont été versées à certains postiers pour les soutenir dans leur reconstruction.

La vie reprend son cours, et avec elle, **notre engagement pour un avenir digne et serein.**

Nous portons le souhait d'un dialogue ouvert, concret et respectueux, loin des postures politiques.

À Mayotte, nous défendons des solutions applicables sur le terrain, pensées avec et pour les agents.

LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC): UN LEVIER ESSENTIEL

Les ASC ne sont pas un luxe.

Elles améliorent le quotidien, renforcent l'attractivité des métiers et participent au bien-être collectif. La CFE-CGC les revendique au national, et les soutient pleinement à Mayotte. Tous les cadres doivent être reconnus

Encadrants, agents de maîtrise, employés : **tous cotisent à hauteur de 2,46 % de leur salaire.**

La CFE-CGC affirme que **tous les cadres méritent un accès équitable aux ASC.** Ils ne doivent plus être les grands oubliés.





L'ACCORD GEPPMM: UN CAP POUR 2026

Signé par la CFE-CGC, l'accord GEPPMM prendra tout son sens à Mayotte dès 2026, y compris pour les cadres, qui méritent des perspectives claires et valorisantes également

ENSEMBLE,

POUR UN AVENIR JUSTE ET HUMAIN

LA CFE-CGC RESTE À L'ÉCOUTE, SUR LE TERRAIN, ET DANS L'ACTION.
NOTRE ENGAGEMENT EST CELUI DU RESPECT, DE LA DIGNITÉ ET DE LA CONSTRUCTION COLLECTIVE.

